

Règlement du Tournoi d'Hiver 2024 2025

Article 1 : Modalités pratiques

Le Tournoi d'Hiver 2024 2025 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 15/11/2024 au vendredi 31/01/2025 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens.

(robert.lievens@outlook.com 0499/41.56.10)

Le tournoi sera arbitré par Ludwig Sputael.

(sputael.ludwig@gmail.com)

Le coût de l'inscription est de 25 € avec 5 € de réduction pour toute personne préinscrite avant le 1 novembre 2024 et avec 5 € de réduction pour les membres du CRELEL (les deux réductions peuvent être cumulées).

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre des fédérations frbe-kbsb-ksb.

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 1er octobre 2024 ou à défaut la cote ELO nationale à la même date.

Il est impérieux que tous les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et soient dûment affiliés à leur Fédération.

L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE standard ainsi que la cote nationale.

Article 2 : Dates et horaires

Un check in des participants sera organisé par l'Arbitre le vendredi 15/11/2024 entre 19h00 et 20h00.

Il faut absolument s'y présenter pour être apparié à la première ronde.

Ronde 1 : vendredi 15/11/2024 à 20h45

Ronde 2 : vendredi 22/11/2024 à 20h15

Club fermé (occupation des locaux par le Collège) : le vendredi 29/11/2024

Ronde 3 : vendredi 06/12/2024 à 20h15

Ronde 4 : vendredi 13/12/2024 à 20h15

Ronde 5 : vendredi 20/12/2024 à 20h15

Club fermé (Vacances de Noël) : le vendredi 27/12/2024
Club fermé (Vacances de Nouvel An) : le vendredi 03/01/2025
Ronde 6 : vendredi 10/01/2025 à 20h15
Ronde 7 : vendredi 17/01/2025 à 20h15
Ronde 8 : vendredi 24/01/2025 à 20h15
Ronde 9 : vendredi 31/01/2025 à 20h15
Remise des prix : le vendredi 07/02/2025

Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde.
Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

Article 3 : Absences et forfaits

Deux absences au tournoi sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif.

Une absence annoncée et une non annoncée conduisent à la mise en forfait du joueur.

Une perte par forfait est considérée comme une absence non annoncée.

L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la bandelette de résultat de la ronde précédente ou en contactant le Directeur des Tournois par mail ou par SMS avant le jeudi 16h00 précédant la ronde désignée.

(robert.lievens@outlook.com 0499/41.56.10)

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre.

En cas d'abandon volontaire du tournoi le joueur ne pourra prétendre à un prix.

Article 4 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/11/2024. Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel.

Article 5 : Cadence de jeu

La cadence sera de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes QPF + 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.

La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 6 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes ELO prises en considération pour les appariements seront la dernière cote FIDE ou à défaut la dernière cote nationale frbe-kbsb-ksb.

Les catégories sont appariées séparément.

Article 7 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Résultat mutuel
4. Moyenne ELO Adv. Cut
5. Nb. Victoires

Article 8 Catégories

Les joueurs inscrits au 15/11/24 et classés par ordre elo Fide ou à défaut par ordre elo frbe-kbsb-ksb sont répartis en 2 catégories.

La limite de catégories est fixée afin d'égaliser sensiblement le nombre de joueurs dans chaque classe.

Classe 100 Catégorie 1 : + Limite de catégorie

Classe 200 Catégorie 2 : - Limite de catégorie

Il est loisible à un joueur de monter de catégorie, mais non de descendre de catégorie.

Article 9 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués au Directeur des Tournois ou à l'Arbitre par le biais de la bandelette de résultat, complétée et signée par les deux joueurs.

L'encodage des résultats est du ressort du Directeur des Tournois et doit être vérifié par l'Arbitre.

La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois après vérification de l'encodage par l'arbitre.

Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée.

Les absences prévues de la ronde à venir seront clôturées le jeudi à 16h00 précédant la ronde suivante.

L'appariement définitif de la ronde suivante est publié le jeudi soir avant 17h00.

Article 10 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit

complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles de discrétion sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

Article 11 : Conduite des joueurs et des spectateurs

Dans la salle de jeu et ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'être respectueux de leurs adversaires, de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play.

Article 12 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix.

Le premier prix du classement général est garanti à 300 €.

En cas d'égalité de points, les prix en espèces seront partagés.

3 coupes seront distribuées aux joueurs de la catégorie 1.

3 coupes seront distribuées aux joueurs de la catégorie 2.

La remise des prix s'effectue le vendredi suivant la fin du tournoi.